



Centre de Formation Thermalisme et Biologie

Objectifs de la formation

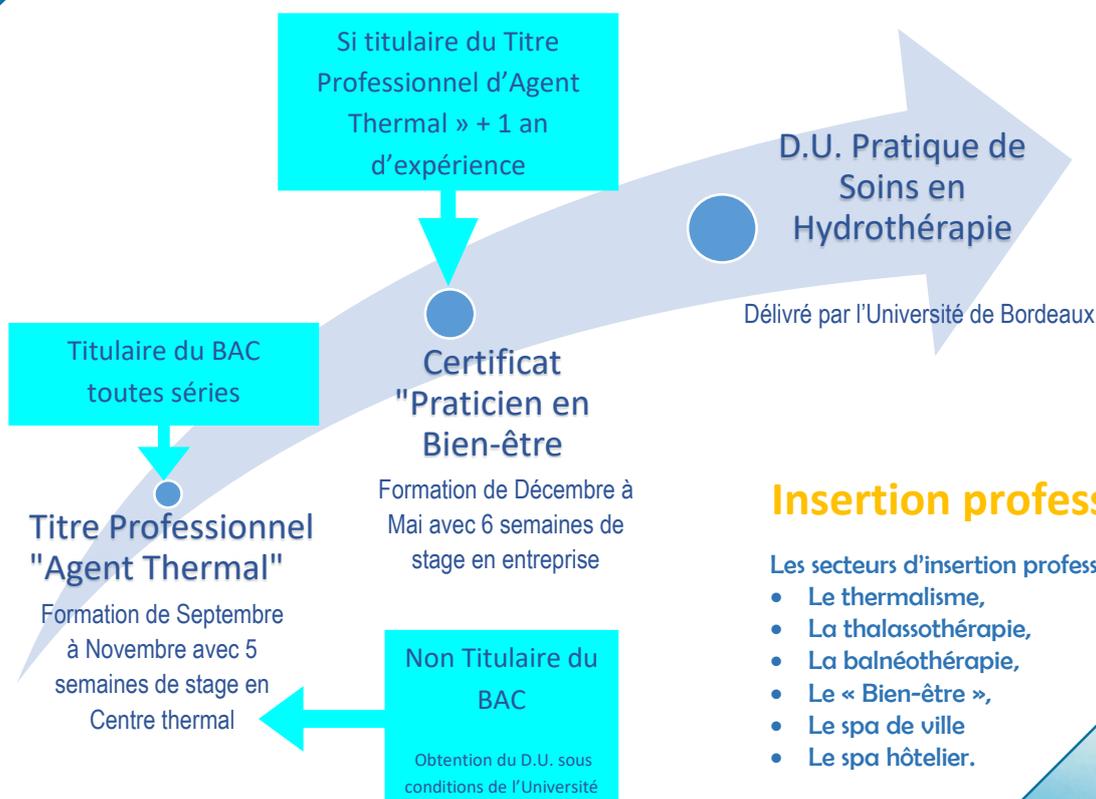
Former des agents thermaux polyvalents, capables d'assurer en autonomie et en responsabilité des prestations à caractère thérapeutique.

Former des praticiens capables d'assurer en autonomie et en responsabilité des prestations et massages Bien-être.

Spécificités de la formation

- Titre RNCP « Agent Thermal » est délivré par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation du Thermalisme.
- Le Diplôme Universitaire est délivré par l'Université de Bordeaux
- Les intervenants sont des professionnels du secteur thermal, de la santé et du wellness.
- L'apprentissage pratique est effectué sur plateaux techniques.

Accès aux études



Insertion professionnelle

Les secteurs d'insertion professionnelle sont :

- Le thermalisme,
- La thalassothérapie,
- La balnéothérapie,
- Le « Bien-être »,
- Le spa de ville
- Le spa hôtelier.

CONDITIONS D'ADMISSION

Formation en initiale ou par la voie de la V.A.E. (Validation des Acquis de l'Expérience)

Niveau minimum requis :

- Après un Brevet professionnel ou un Baccalauréat ou une équivalence.
- En Congé Individuel de Formation (salariés, reconversion) :
1 an d'ancienneté, être âgé de plus de 22 ans.

Présélection sur dossier à retirer au secrétariat des études à partir de février et à retourner en mai.
Entretien de motivation pour les candidats présélectionnés.

COÛT DE LA FORMATION

Diplôme Universitaire	Titre professionnel	2 288 €
	Certificat en Bien-être	3 053 €

secretariat.etudes@stjothonon.org
16, avenue d'Evian CS80074
74202 THONON LES BAINS CEDEX
Tel : +33 (0) 450 71 34 43 Site : stjothonon.org
N° 84 74 03209 74 SIRET : 302 964 325 000 62

Possibilité de restauration à midi sur place. Hébergement : nous consulter.

CONTENU DE LA FORMATION (1 244H)

« d'Agent Thermal » (410H)

Unité de Formation 1

Réaliser des soins thermaux dans le respect des protocoles en vigueur dans l'établissement

- ✓ Anatomie physiologie de base,
- ✓ Cure thermale,
- ✓ Théorie et pratique des soins thermaux.

Unité de Formation 2

Transmettre les informations et organiser son travail au sein d'une équipe pluri-professionnelle

- ✓ Transmettre les informations,
- ✓ Travailler au sein d'une équipe,
- ✓ Connaître la place et la fonction de chacun.

Unité de Formation 3

Établir une communication adaptée aux différents types de curistes accueillis dans l'établissement

- ✓ Accueillir des curistes,
- ✓ Informer les curistes,
- ✓ Notion élémentaire sur la gestion de conflits.

Unité de Formation 4

Accompagner les curistes lors des soins thermaux en utilisant les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité

- ✓ Gestes de premiers secours (PSC1),
- ✓ Malaise et incidents thermaux,
- ✓ Gestes et posture – ergonomie.

Unité de Formation 5

Mettre en œuvre les techniques d'entretien des cabines et des équipements

- ✓ Hygiène en établissement thermal,
- ✓ Pratique d'entretien de nettoyage,
- ✓ Lingerie.

+ Stage en entreprise thermale
5 semaines en octobre-novembre (175H)

« Praticien(ne) Massages Bien-être » (449H)

Unité de Formation 6

Réaliser des soins thermaux

- ✓ Anatomie et physiologie approfondies,
- ✓ Pathologies et service médical rendu,
- ✓ Populations particulières,
- ✓ Hydrogéologie et utilisation des eaux minérales,
- ✓ Mise en œuvre des pratiques complémentaires.

Unité de Formation 7

Connaître le milieu professionnel

- ✓ Histoire et évolution du thermalisme,
- ✓ Le système de santé français,
- ✓ Management,
- ✓ Éléments de gestion et comptabilité,
- ✓ Droit du travail.

Unité de Formation 8

Communiquer et informer

- ✓ Anglais appliqué,
- ✓ La recherche d'emploi,
- ✓ Utilisation de l'outil informatique,
- ✓ Déontologie.

Unité de Formation 9

Réaliser des techniques de « Bien-être »

- ✓ Modelage Californien,
- ✓ Modelage Suédois,
- ✓ Initiation au Yoga
- ✓ Initiation à la Réflexologie,
- ✓ Initiation à l'aromalogie et chromologie,

Unité de Formation 10

Gérer l'hygiène, la sécurité et la qualité

- ✓ Réglementation en thermalisme et « Bien-être »
- ✓ Démarche qualité (HACCP, AFNOR, ISO),
- ✓ Certification-Accréditation,
- ✓ Certification « Aquacert thermalisme ».

+ Stage en entreprise thermale et/ou
de « Bien-être »
semaines en mars-avril (210H)